

Budget provincial : Peu d'annonces pour le secteur musical, les prochains mois seront déterminants

Montréal, le 12 mars 2024 – Le ministre des Finances, Éric Girard, a dévoilé aujourd'hui le budget 2024-2025, dont une somme de 21 millions de dollars qui sera accordée à la SODEC d'ici 2028-2029. Cette somme vise notamment un mandat d'accompagnement renouvelé par l'entremise de ses programmes afin de stimuler l'entrepreneuriat culturel.

L'activité de nos entreprises qui œuvrent au quotidien au développement de la carrière de nos artistes et au rayonnement de nos musiques est largement affectée par la période économique que nous traversons. Or, malgré la somme de 21 millions de dollars à la SODEC dont les modalités d'octroi sont à préciser, l'ADISQ constate globalement que le budget présenté aujourd'hui matérialise une volonté de limiter certaines dépenses, en particulier dans notre secteur. Rappelons toutefois que l'an dernier, 297,5 millions de dollars ont été accordés sur 5 ans pour la poursuite du *Plan d'action gouvernemental en culture*.

« Malgré le resserrement des dépenses, nous notons dans ce budget la reconnaissance accordée à l'entrepreneuriat culturel. Dans les mois à venir, les modalités d'octroi des sommes sur la table seront déterminantes pour la préservation de nos entreprises qui ont un effet structurant pour notre écosystème et pour qui le financement public constitue un effet de levier » a souligné Eve Paré, directrice générale de l'ADISQ.

À souligner dans ce budget, l'annonce de 3 millions de dollars en 2024-2025 afin de poursuivre l'élaboration du passeport culturel numérique pour les jeunes. Ce dernier constitue un projet important pour le renouvellement de nos publics.

Rappelons que lors des consultations budgétaires, l'ADISQ avait formulé des recommandations pour un soutien financier, adapté aux réalités de notre industrie, visant des projets structurants et le développement de carrières à long terme. Les principales demandes de l'association étaient :

- L'admissibilité des activités de commercialisation en enregistrement sonore et en spectacle au crédit d'impôt notamment en vue de soutenir la création d'emplois stratégiques au sein de la chaîne de valeur.
- La pérennisation des sommes permettant au secteur de répondre aux défis auxquels il est confronté tout en assurant une certaine prévisibilité via le soutien aux entreprises du PADISQ et l'aide aux spectacles.
- Le soutien à des projets de recherche et d'analyse de données et des initiatives de promotion collective pour connecter avec le public, en particulier les plus jeunes.

À propos de l'ADISQ

Joueur clé de l'industrie québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo depuis 1978, l'ADISQ est une association professionnelle sans but lucratif au service de près de 200 entreprises indépendantes, actives en production, commercialisation, édition, distribution, mais aussi promotion, gérance, et diffusion.

Relations de presse : sclaus@adisq.com | 438 777 6204